

PLAN D'ALIGNEMENT

Echelle : 1/250

PLAN DE SITUATION



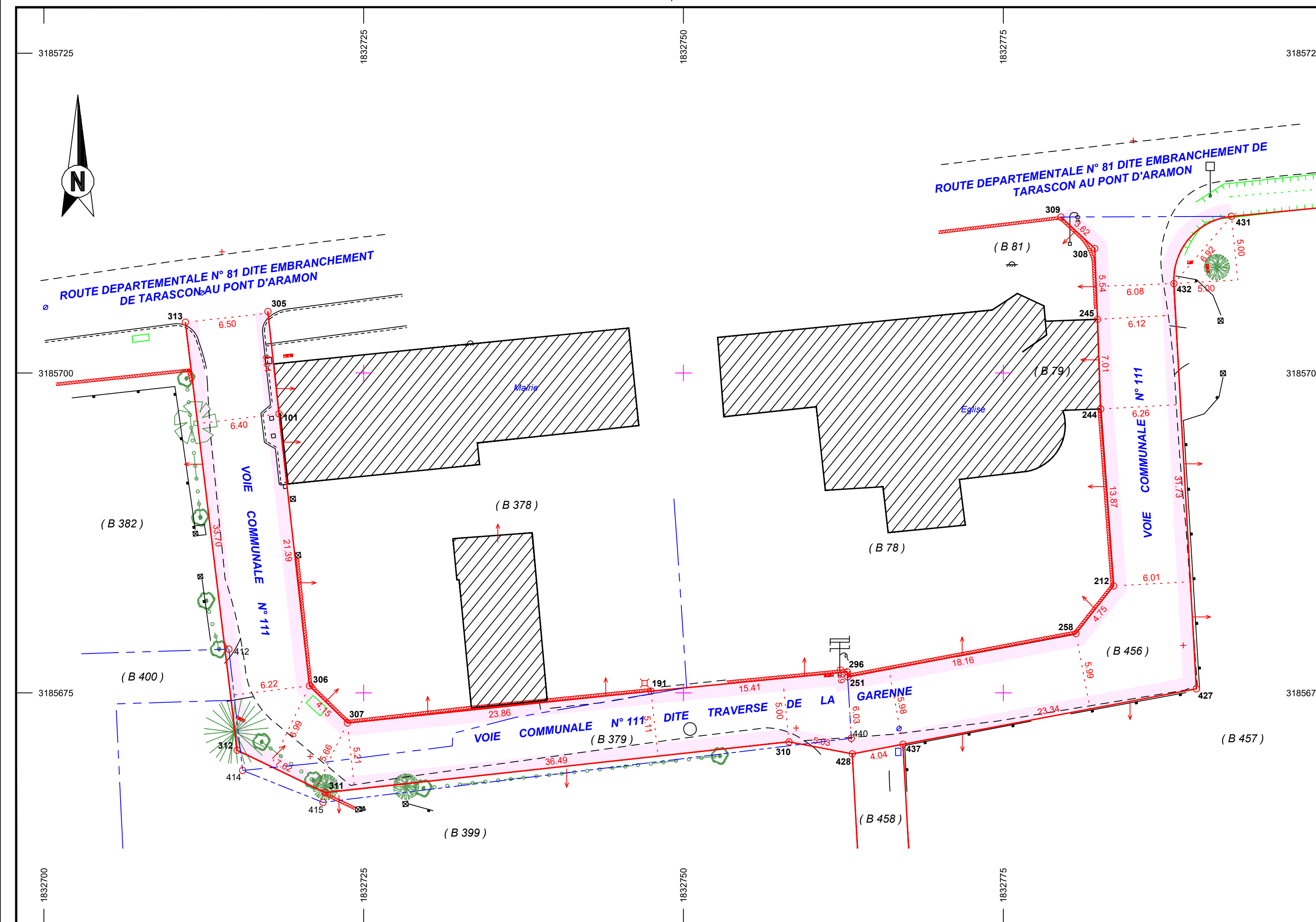
EXTRAIT CADASTRAL
Echelle : 1/4000



CABINET GEO-EXPERTS

Successeur du Cabinet GENOT
Agence de TARASCON
7 Avenue de la République
13150 TARASCON
Tél : 04 90 91 06 62
Fax : 04 90 71 89 37
Email : tarascon@geo-experts.fr
Site WEB : www.geo-experts.fr

Ind.	Date	Modification	Responsable	COORDONNEES
0	09/03/18	Plan Originel	P. MOYAERTS	RGF-CC44
				NIVELLEMENT
				INDEPENDANT
				Dossier/Fichier T6020
				Présentation Ali-250



REMARQUES :

* Le quadrillage planimétrique est rattaché au système RGF93 - CC44

* Le présent plan ne représente pas tous les éléments existants sur les lieux. De ce fait, le Géomètre-Expert soussigné ne peut pas être tenu responsable pour l'absence de figuration de ces éléments sur le plan dont il est l'auteur.

* Les réseaux figurant sur le présent plan ont été mis en place à partir des éléments apparents relevés sur le terrain. Ils ont été dessinés sur le plan selon les indications fournies par les propriétaires. Certains tracés restent incertains ou inconnus. De ce fait, le géomètre auteur du présent plan ne peut garantir, ni la position des réseaux, ni leur existence, ni leur représentation. Pour déterminer leurs positions, le géomètre invite les propriétaires actuels et futurs à les faire détecter par une entreprise spécialisée.

* Limite 431-432-427-437-428-440 définie par le plan de délimitation dressé le 15.06.1987 par M. Jacques TERRAS, alors Géomètre-Expert à TARASCON. (Dossier 2852)

* Limite 412-414-415-440 définie par le plan de bornage dressé le 27.03.1974 par M. Claude CESAR, alors Géomètre-Expert à BEAUCAIRE. (Dossier 6.11.79)

* **Limites 309-308-245-244-212-258-251-296-191-307-306-101-305 et 428-310-311-312-313 définies par le présent plan.**

LISTING DE POINTS		
MAT	X	Y
101	1832718.38	3185696.81
191	1832747.46	3185675.13
212	1832783.62	3185683.35
244	1832782.61	3185697.19
245	1832782.36	3185704.19
251	1832762.83	3185676.25
258	1832780.68	3185679.63
296	1832762.80	3185676.64
305	1832717.51	3185704.81
306	1832720.76	3185675.55
307	1832723.73	3185672.65
308	1832782.15	3185709.73

309	1832779.51	3185712.20
310	1832758.25	3185671.17
311	1832721.97	3185667.21
312	1832715.11	3185670.51
313	1832711.06	3185703.97
412	1832714.46	3185678.41
414	1832715.54	3185668.93
415	1832721.82	3185666.44
427	1832790.09	3185675.31
428	1832763.19	3185670.23
431	1832792.84	3185712.24
432	1832788.34	3185706.99
437	1832767.16	3185670.98
440	1832763.13	3185671.45

LEGENDE

- Limites réelles
- Limites cadastrales
- Bornes OGE existantes
- ⊙ Bornes OGE implantées
- ⊠ Bornes anciennes
- Piquets implantés
- Points cadastraux
- 24.86 Cotes périmétriques
- Sommets périmétriques
- Rangée d'arbres
- Limite dont la position n'est pas garantie
- Grillages existants
- ▨ Murs de clôture
- ▨ Murs bahuts
- Haies de cyprès
- ▨ Bâtiments existants
- ▨ Dépendances
- Bords du goudron
- (AH 3) Références cadastrales
- ▨ Fossé existant